

Projet d'un nouveau Code de l'eau

Dossier de la rédaction de H2o
May 2012

La contribution à l'élaboration du Code de l'eau a été au centre d'une journée d'information organisée à l'Institut des hautes études technologiques de Kebili avec la participation de représentants de la société civile de la région. Le directeur de la section des ressources hydrauliques du Commissariat au développement agricole de Kebili, Aissa Aggoun, a indiqué que l'objectif de cette journée est de trouver une charte globale permettant de créer l'équilibre au niveau de l'utilisation de l'eau, entre les différents secteurs, afin qu'elle soit inscrite dans le nouveau code. Il a, dans ce sens, évoqué le projet de nouveau code de l'eau, notamment les chapitres sur la création d'un conseil supérieur de l'eau pour gérer à l'échelle nationale ce composant naturel et contrôler son exploitation. À cet effet, le Centre national des études agricoles a préparé une première charte, afin qu'elle soit étudiée à l'échelle nationale, et consolidée par des instances présentées par la société civile, en vue de préparer la version finale, avant sa présentation pour adoption, sachant que l'ancien Code de l'eau date de 1975 et n'est plus adapté à l'évolution économique du pays.

Des participants à la journée d'information, agriculteurs et représentants de la société civile, ont évoqué l'existence de certaines difficultés dans la région, notamment l'exploitation des nappes profondes et ses conséquences, en particulier la salinité et l'épuisement de la nappe à ciel ouvert. Ils ont appelé à la recherche d'une conception adaptée aux besoins de l'agriculture qui constitue un pilier fondamental dans le développement de la région. Ils ont proposé notamment de réguler le nombre de puits anarchiques et d'accorder la création de stations de dessalement de l'eau.

La Presse (Tunis) - AllAfrica 27-04-2012